

L'enseignement /apprentissage du FOU pour les étudiants de la première année Licence en Langue, Littérature et Civilisation françaises en Tunisie, et le nouveau module optionnel d'Autoformation

Fatma FAKHFAKH ¹

En Tunisie, la langue française « fait partie intégrante de notre histoire et possède de ce fait le statut de langue vivante étrangère privilégiée »². Boudhiba affirme que « la question de la francophonie a fait l'objet de grands débats dans les pays africains anciennement colonisés par la France », et qu'elle est un moyen inhérent d'ouverture sur tous les pays francophones³.

L'enseignement supérieur se caractérise par un recours *particulier* à la langue française, depuis l'indépendance en 1956. Ce qui est certain, dans ce contexte, est que l'usage de cette langue soit inhérent à l'enseignement-apprentissage au cœur de toutes les universités, pendant les périodes de toutes les réformes pédagogiques postcoloniales de 1958, de 1989, de 1991 et de 2004. Le français aurait le statut d'une première langue étrangère (FLE) dans l'enseignement, dès l'école primaire jusqu'à l'université, tout en mentionnant que « la durée des études menant à l'enseignement supérieur est de 13 ans » dont six ans à l'école primaire, trois ans à l'enseignement de base et quatre ans au lycée. L'élève tunisien commence à apprendre le français dès sa troisième année primaire, d'où l'effectif des années d'apprentissage soit onze ans. L'obtention du diplôme national de baccalauréat permet à l'élève tunisien d'entrer à l'université⁴. Cette langue aurait deux statuts dans le cadre universitaire. Elle n'est non seulement, une langue d'enseignement, mais plus,

¹ Université de Sfax, Tunisie.

² REZIG, (B.), *L'enseignement supérieur en Tunisie : Evaluation de la qualité*, Projet Tempus, Description du système d'enseignement supérieur, 2004, P.199, lu et consulté sur : <http://www.ciep.fr/evquameda/www.evquameda.org/Tunisie-EnseigSuperieur.pdf>

³ BOUHDIBA, (S.), *Enseignement supérieur, francophonie et développement durable en Afrique du Nord : le cas de la Tunisie*, P.27. Lu et consulté sur <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a2-bouhdiba.pdf>

⁴ REZIG, (B.), *Op., Cit.*, P.7. Lu et consulté sur <http://www.ciep.fr/evquameda/www.evquameda.org/Tunisie-EnseigSuperieur.pdf>

elle est une langue enseignée : ou bien un FS (Français de spécialité), lorsque le français est une langue d'enseignement, ou bien un FOU (Français sur Objectifs Spécifiques), lors de l'enseignement-apprentissage du français.

I. Les étudiants de FOU de la première année Licence (Langue, Littérature et Civilisation) et la réforme de 2004

On s'intéressera aux futurs spécialistes de français, à savoir les étudiants francophones des treize départements de français (Français sur Objectifs Universitaires pour les spécialistes en Lettres et Sciences Humaines). De cette manière, ce public d'étudiants de français, se considère en tant qu'un public spécifique, puisque l'apprentissage est en rapport avec des situations communicatives précises en Langue, Littérature et Civilisation françaises. Le FOU (français sur Objectifs Universitaire) n'est qu'une sous-branche de FOS (Français sur objectifs spécifiques). Les Objectifs Universitaires de ces étudiants de licence sont du domaine des Lettres et Sciences Humaines⁵. Ce qui différencie les objectifs spécifiques du FOS (qui s'utiliseront pour des fins éducationnelles ou professionnelles) des objectifs spécifiques du FOU, est que ces derniers sont en rapport avec la vie **Universitaire** : cours, notes, livres et textes spécialisés, examens, mémoires, thèses, etc⁶. On rappelle que la conception d'un cours de FOU est indissociable à la préparation de cinq phases pédagogiques qui sont :

- « *l'identification de la demande* » du public d'étudiant,
- « *l'analyse des besoins* » langagiers,
- « *la collecte de données* » sur les séances de cours, de travaux dirigés et pratiques, sur les modalités d'évaluation et d'apprentissage et sur les compétences spécifiques à améliorer par le recours à des entretiens, à des enquêtes ou à des sondages aidant le concepteur de cours à cibler les tâches du programme d'apprentissage,

⁵ Kotb, (H.), distingue onze domaines de FOS qui sont : le Médical, le Journalistique, le Télé-communicatif, le Secrétariat, les Affaires, le Touristique, les Transports, les Juridique, le Scientifique et Technique, les Lettres et Sciences Humaines et Sociales et les Relations Internationales. Kotb, (H.), *Vers une didactique du français sur objectifs spécifiques médié par Internet*, EPU, Editions Publibook, Paris, 2009.

⁶ Le FOS représente, toute formation, à court et parfois, à long terme, qu'effectue un public de FLE, et dont la visée est en rapport avec une spécialité particulière (la profession ou l'éducation). Les documents supports sont généralement, authentiques, et les objectifs spécifiques se réaliseront par un principe pédagogique par tâche.

- l'« analyse des données »,
- et « l'élaboration didactique » par la conception des unités didactiques, de leur répartition, des stratégies disciplinaires à suivre, du type des activités à programmer (en autonomie ou en groupe), de la nature des tâches (audio-orales, écrites ou à trou), des dispositifs d'apprentissage (à distance ou en présentiel) et du model d'évaluation choisi⁷.

On étudiera donc, le cadre général de l'enseignement-apprentissage de la langue française pour les étudiants de la première année de Licence en Langue, Littérature et Civilisation françaises, depuis la réforme de 2004, articulée sur un nouveau régime d'enseignement supérieur, nommé **Licence-Mastère-Doctorat**, favorisant un principe pédagogique encourageant l'approche par compétence (qui est incluse depuis 2006, dans les programmes universitaires). On mentionne qu'un rapport d'expertise sur *L'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien : état des lieux et perspectives*, a été réalisé afin d'évaluer le statut de la langue française à l'université. De plus, un « *Rapport d'expertise sur la session du Test de compréhension du français (TCF)-2005* » et un deuxième sur « *La formation initiale et continue des instituteurs en Tunisie : les instituts Supérieurs de Formation des Maîtres (ISTM)* », ont démontré la « situation de crise aigue, quant à la maîtrise du français par les étudiants de l'université tunisienne »⁸. Cet état des lieux était déclencheur de la genèse de la quatrième réforme de l'enseignement de la période postindépendance, et générateur de la création du *Référentiel Tunisien de Compétences « Langue » pour les 3 années L1, L2 et L3*. Ce référentiel s'inspire aussi, du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : Apprendre, Enseigner, Evaluer*, et définit les objectifs et les démarches pédagogiques à suivre pour aider « *l'enseignant à mener des évaluations plus ciblées des acquis* » et favoriser « *chez l'étudiant les conditions de son auto-formation à partir des compétences et des objectifs clairement délimités.* ». Les élaborateurs du référentiel tunisien ont résumé les

⁷ Boukhannouche, (L.), *Le FOU - français sur objectif universitaire*, publié le samedi 22 septembre 2012, article lu et consulté le 14/01/12 sur le site le site officiel d'EDUFLE : <http://www.edufle.net/Le-FOU-francais-sur-objectif.html>.

⁸ Rapport d'expertise sur *L'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien : état des lieux et perspectives*, Tunis, septembre 2004.

stratégies d'apprentissage⁹ à suivre dans les départements de français tunisiens. Selon eux, un étudiant tunisien de la première année doit aboutir au niveau B2, lors de la fin de son L1. Cette réforme LMD, permet aux étudiants de ce régime, d'obtenir un diplôme national par la réussite de 180 crédits en 3 ans (pour chacune des deux licences : Fondamentale et Appliquée). Néanmoins, le référentiel tunisien ne s'intéresse qu'aux programmes d'apprentissage de la Licence Fondamentale, qui « vise à habilitier les étudiants qui en sont titulaires, à rejoindre le marché de l'emploi, soit directement, soit après avoir reçu une formation spécialisée en la matière. Elle permet également aux meilleurs Licenciés de s'inscrire, dans la limite de la capacité d'accueil, au master recherche ou au master professionnel », tout en fixant les modalités d'évaluation, la répartition des charges horaires et les procédures administratives de l'enseignement-apprentissage au sein des départements français.

Au niveau administratif :

La situation de l'enseignement universitaire de la filière des lettres françaises est très compliquée. Les étudiants de la première année français de ce régime, n'ont le droit de s'inscrire que trois fois dans n'importe quel établissement universitaire tunisien. On note que les unités d'enseignement que réussisse chaque étudiant, se valideront une seule fois dès qu'elles soient obtenues par le succès d'un examen relatif à une unité d'enseignement (UE). Chaque UE peut comporter d'une à quatre matières qui s'enseigne(nt) sous forme d'un seul cours fondamental, et/ou d'un (des) TD, ou/et d'un PFE (Projet de Fin d'Etudes).

Au niveau de la répartition des charges horaires des UE :

On précise qu'elles peuvent être, ou bien des UF (Unités Fondamentales) qui demandent 75% du temps d'apprentissage de tous les modules, ou bien des UT (Unités Transversales), Ou bien des UO (Unités Optionnelles).

Dans le programme d'apprentissage de ces étudiants, les UF sont au nombre de quatre et qui sont *Littérature, Texte Pratique-Texte, Langue*, et

⁹« On entend par Stratégie l'organisation de la transmission d'un certain nombre d'éléments morphosyntaxiques ou lexicaux, dans le cas de l'enseignement d'une langue étrangère. » Dudas (R.) et all., *L'exploitation didactique des documents authentiques, Mélanges Pédagogiques*, CRAPEL, N°4, 1973, p.2.

Civilisation.

En premier lieu, la *Littérature* est une unité fondamentale qui comprend trois modules à savoir la *Poésie*, le *Roman* et le *Théâtre*. Chaque module s'apprend en 1 heure de cours et 1 heure et trente minutes de TD (Travaux Dirigés) par semaine. En deuxième lieu, l'UF de *Texte Pratique-Texte* se compose de deux modules de TD. Ces deux modules de compréhension écrite sont la *Lecture* et la *Production Littéraire*. En troisième lieu, les trois modules de Syntaxe (1 heure de cours et deux heures de TD de Syntaxe et Morphologie), d'Expression Orale (2 heures de TD) et d'Expression Ecrite (2 heures de TD) composent l'UF de *Langue*. En dernier lieu, la quatrième Unité Fondamentale est la *Civilisation* (4 heures de TD par semaine).

Alors que les Unités Transversales (UT) ne sont que trois : Anglais, Informatique et Droits de l'Homme. Chacun de ces modules s'enseigne en une seule séance de TD d'une heure par semaine.

Toutefois, chaque apprenant doit choisir un seul module optionnel (UO), ou bien le Français de Spécialité, ou bien le Perfectionnement linguistique vers l'Autoformation du centre de ressources (4 heures de TD).

Au niveau de l'évaluation :

Les modèles d'évaluation d'apprentissage choisis, adoptent le « *principe du contrôle continu* » d'où les examens finals sont de 70% et le contrôle contenu est de 30% (dont 20% pour les devoirs surveillés et 10% pour les autres types de tests oraux ou écrits) du taux des examens¹⁰.

En outre, à la fin de chaque semestre, les étudiants de la première année passent une session principale d'examens finals. Ceux qui n'ont pas réussi tous leurs crédits auront une chance de passer une session de rattrapage à la fin de l'année universitaire. En faite, le semestre comprend de 13 à 14 semaines, environ¹¹ et ces évaluations sont des évaluations présentiellees sommatives et formatives.

→ Evaluation des UF : Un test effectué en classe, et un examen final pour chaque module.

→ Evaluation des UT : Un examen final lors de la session d'examens.

¹⁰ Présentation résumée du projet FSP-PREFSUP, « *Rénovation de l'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien* », Tunis, Mai 2006, P.7.

¹¹ *Ibid.*, P.19-20.

→ Evaluation des UO : Un devoir réalisé en classe à la fin du semestre, pendant l'une des dernières séances du module.

II. Le projet franco-tunisien PREFSUP et l'instauration des centres de ressources

On se préoccupera dans cette seconde partie, de la nouvelle unité optionnelle d'Autoformation, enseignée dès l'instauration du projet PREFSUP dans les départements de français tunisiens. Commencé en 2006, le projet PREFSUP vise l'assurance d'une nouvelle orientation pédagogique de l'enseignement du français. Il s'est installé en Tunisie, dès la signature d'un contrat entre les deux Gouvernements *tunisien* et *français*, en mars 2007.¹² Il est financé par les français pour les trois premiers ans. Il s'agit de l'insertion de onze nouveaux lieux d'apprentissage, dans les treize départements de français tunisiens, qui sont les Centres de Ressources : lieux d'auto-apprentissage assurant des ressources humaines et matérielles qui favorisent à l'apprenant de français un cheminement perfectionnant d'Autoformation en l'aidant à progresser ses compétences par la :

- « *modernisation de l'enseignement dans les départements de français,*
- *Formation initiale des enseignants : rénovation de dispositif de formation,*
- *Contribution à la requalification du français pour les non-spécialistes,*
- *Amélioration du milieu francophone des étudiants »*¹³.

La raison primordiale de l'instauration du « *Projet de rénovation de l'enseignement du français et en français dans le supérieur* » est la présence de certaines lacunes au niveau des compétences linguistiques des étudiants en langue, littérature et civilisation françaises dans les treize départements de français de la Tunisie. Face à cette situation, ce projet intègre des objectifs pour remanier ce statut délicat. Ce projet est mis en œuvre dans les facultés tunisiennes avec la collaboration de l'université de Nancy II, et plus particulièrement, avec le *Centre de Recherches et d'Applications Pédagogiques En Langue* (CRAPEL), créé en 1969 par le professeur Henri Holec. Le CRAPEL permet aussi aux chercheurs étrangers de faire des stages

¹² Le site officiel de l'ambassade de France : http://www.ambassadefrancetn.org/france_tunisie/spip.php?article520.

¹³ Présentation résumée du projet FSP-PREFSUP, « *Rénovation de l'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien* », *Op., Cit.*, p.2.

ou des formations qui visent l'amélioration du statut du français dans le monde¹⁴. Des centres de ressources se sont créés dans le but d'encourager la création des clubs de français, l'animation des ateliers d'écriture, la projection des films, la lecture de poèmes, etc. En accédant à ces espaces francophones, les étudiants pourront tirer profit des ressources dont disposent ces centres pour développer leurs compétences orales et écrites de compréhension et de production. L'instauration des centres de ressources dans les départements de français a pour objectif d'assurer des séances (et non pas des cours) d'autoformation. Ces séances sont proposées par un conseiller qui aide l'apprenant à concevoir son cheminement d'autonomie. C'est pourquoi, chaque apprenant doit définir un programme propre à son auto-apprentissage. Ce programme soit, à la fois, contrôlé par le conseiller et auto-évalué par l'apprenant de LI, lui-même.

III. Le module optionnel d'Autoformation et la création d'un carnet de bord contextualisé avec l'exemple tunisien

À la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax, l'expérience se concrétise par la création du Centre de Ressources et d'Autoformation qui s'est ouvert officiellement, au début de l'année universitaire 2008-2009. En ce qui concerne le déroulement du programme d'auto-apprentissage en Autoformation, il se fait au cours de quatre séances au maximum. L'apprenant finit le programme d'auto-apprentissage par effectuer un entretien de conseil. On a créé un carnet de bord pour les étudiants de la première année licence. Ce carnet est la solution qu'on a proposée aux conseillers pour améliorer le déroulement du module optionnel de « *Perfectionnement linguistique vers l'autoformation* », lorsqu'on a accompli un stage dans ce centre, pendant l'année universitaire 2010-2011. Le module optionnel du Centre de Ressources s'articule sur la réforme des programmes L-M-D et sur les tâches indiquées dans le Référentiel tunisien.

¹⁴ Le site officiel du CRAPEL : <http://www.univ-nancy2.fr/CRAPEL/recherches.htm>.

MON CARNET DE BORD

(PREMIÈRE ANNÉE FRANÇAIS : LICENCE FONDAMENTALE)

NOM ET PRÉNOM :

NUMÉRO DE LA CARTE D'ÉTUDIANT :

GROUPE :

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

Document élaboré par : **Fatma FAKHFAKH**

Documents sources:

- *Carnet de bord du Centre de Ressources de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax inspiré du Carnet de bord du CRAPEL (Nancy II).*
- *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : Apprendre, Enseigner, Evaluer.*
- *Référentiel Tunisien de Compétences Langue pour les 3 années L1, L2, L3.*

1

MON (PREMIER / DEUXIEME) SEMESTRE AU CENTRE DE RESSOURCES ET D'AUTOFORMATION

Le **carnet de bord** est ce cahier qui me permet :

- ✓ de définir mon programme d'auto-apprentissage de la langue française,
- ✓ d'en faire mon suivi et mon auto-évaluation.

Pour améliorer mes aptitudes linguistiques en français, il faut que je définisse mon propre **programme d'auto-apprentissage** correspondant à mes propres besoins. Je commence donc par auto-évaluer mes acquis et identifier les objectifs que je veux atteindre. Les 4 grilles qui suivent (réparties selon les domaines de compétences) peuvent m'aider à reconnaître les **objectifs généraux** de mon programme d'auto-apprentissage (Ex : compréhension orale) ainsi que les **objectifs spécifiques** (Ex : écouter et comprendre une interview). Je les lis avant de cocher les cases et je réfléchis à ce qui me semble prioritaire.

2

Pour chaque compétence auto-évaluée, je dois définir mon niveau d'entrée de compétence. Dans ce but, je dois comptabiliser le nombre des cases où j'ai coché **Je sais déjà** et le nombre des cases où j'ai **coché Je sais et je vais améliorer** ou **Je ne sais pas**.

⇒ Si j'ai répondu par **Je sais déjà** à la plupart des grilles, je choisis le niveau d'entrée de compétence **B1**.

⇒ Si j'ai répondu à la plupart des grilles par **Je ne sais pas** ou bien par **Je sais et je vais améliorer**, je m'attribue un niveau initial d'**A2+**.

⇒ Si j'ai obtenu un niveau de compétence d'**A2+** en compréhension écrite par exemple, je dois la définir comme compétence à améliorer prioritairement au cours de mon programme d'auto-apprentissage.

3

Mes besoins, mes objectifs et mes ressources en expression orale	Mes besoins, mes objectifs et mes ressources en compréhension orale
<p>Quel est le score que j'ai obtenu au test de remise à niveau pour l'évaluation de l'expression orale ? / 25</p> <p>Mon niveau de compétence en expression orale au début de L1 est-il A2+ ou B1 ?</p> <p>Si mon niveau de compétence est A2+, je répondrai à ces questions et je définirai un programme d'auto-apprentissage pour le développement de l'expression orale.</p> <p>Je vais apprendre à parler :</p> <p> Quel(s) vocabulaire(s) ? ✓ Quelles expressions ? ✓ Quel(s) type(s) de conversation(s) ? ✓</p> <p>Quelles ressources je compte choisir ?</p> <p> Humaines : ✓ Matérielles : ✓</p>	<p>Quel est le score que j'ai obtenu au test de remise à niveau pour l'évaluation de la compréhension orale ? / 25</p> <p>Mon niveau de compétence en compréhension orale au début de L1 est-il A2+ ou B1 ?</p> <p>Si mon niveau de compétence est A2+, je répondrai à ces questions et je définirai un programme d'auto-apprentissage pour le développement de la compréhension orale.</p> <p>Je vais écouter pour comprendre :</p> <p> Quel(s) vocabulaire(s) ? ✓ Quelles expressions ? ✓ Quel(s) type(s) de texte (s) ? ✓</p> <p>Quelles ressources je compte choisir ?</p> <p> Humaines : ✓ Matérielles : ✓</p>
<p>Quel est le score que j'ai obtenu au test de remise à niveau pour l'évaluation de l'expression écrite ? / 25</p> <p>Mon niveau de compétence en expression écrite au début de L1 est-il A2+ ou B1 ?</p> <p>Si mon niveau de compétence est A2+, je répondrai à ces questions et je définirai un programme d'auto-apprentissage pour le développement de l'expression écrite.</p> <p>Je vais apprendre à rédiger :</p> <p> Quel(s) vocabulaire(s) ? ✓ Quelles expressions ? ✓ Quel(s) type(s) de conversation (s) ? ✓</p> <p>Quelles ressources je compte choisir ?</p> <p> Humaines : ✓ Matérielles : ✓</p>	<p>Quel est le score que j'ai obtenu au test de remise à niveau pour l'évaluation de la compréhension écrite ? / 25</p> <p>Mon niveau de compétence en compréhension écrite au début de L1 est-il A2+ ou B1 ?</p> <p>Si mon niveau de compétence est A2+, je répondrai à ces questions et je définirai un programme d'auto-apprentissage pour le développement de la compréhension écrite.</p> <p>Je vais lire pour comprendre</p> <p> Quel(s) vocabulaire(s) ? ✓ Quelles expressions ? ✓ Quel(s) type(s) de texte (s) ? ✓</p> <p>Quelles ressources je compte choisir ?</p> <p> Humaines : ✓ Matérielles : ✓</p>
4	
<p>- Dans quel(s) domaine(s) de compétences j'ai coché le plus d'objectifs spécifiques que je maîtrise déjà (Je sais déjà) et j'ai obtenu le niveau de compétence B1? Ce(s) domaine(s) n'est (sont) donc pas prioritaire(s) pour moi, car j'en maîtrise déjà une bonne partie.</p> <p>- Dans quel(s) domaine(s) j'ai coché le plus d'objectifs spécifiques à atteindre (Je sais et je vais améliorer ou je ne sais pas) et j'ai obtenu le niveau de compétence A2+ ? Ce(s) domaine(s) est (sont) prioritaire(s) pour moi, c'est donc sur lui (eux) que va se concentrer mon programme d'auto-apprentissage dans un premier temps.</p> <p>Je viens de définir mes besoins et mes acquis en langue française, maintenant je les connais. Ces besoins deviennent pour moi mes objectifs d'auto-apprentissage. Je sais aussi quel(s) domaine(s) est (sont) prioritaire (s), je vais donc commencer par lui (eux). Je peux donc passer à l'action, mais pas sans un bon plan ! Pour chaque objectif d'auto-apprentissage, je vais me préparer un programme d'auto-apprentissage. Il y aura ainsi autant de programmes d'auto-apprentissage que d'objectifs, car chaque objectif nécessite bien entendu un traitement différent. Chaque programme décrira pour chaque objectif la gestion de mon temps, la méthodologie que je voudrai mettre en œuvre. Il sera clôturé par l'auto-évaluation que je ferai de ma méthode et de mes nouveaux acquis à la fin de mon entraînement. Pour remplir mon carnet de bord, je dois élaborer mes fiches « Programme d'auto-apprentissage ». Les activités que j'effectue et le remplissage correct de mon carnet (titre du document utilisé, les progrès ou les difficultés que j'ai constatés) me permettent d'observer mon amélioration.</p>	
5	

Programme d'auto-apprentissage n°	Objectif n°
Domaine de compétences :	
Compétence spécifique :	
Date de début :	
Date visée pour la fin :	
Comment je vais faire ?	
Ressources utilisées : Séance 1 :	
Séance 2 :	
Séance 3 :	
Séance 4 :	
6	

Mes difficultés et mes solutions :
À chacune de ces difficultés rencontrées, j'ai trouvé ou non une solution
Séance 1 :
Séance 2 :
Séance 3 :
Séance 4 :
J'ai fait l'auto-évaluation en travaillant des exercices du manuel de compétences du C.E.C.R. et en répondant une autre fois aux grilles. J'ai atteint le niveau.....en ce domaine de compétence.
Ai-je atteint mon objectif ?
Oui <input type="checkbox"/> passe à un autre
Non <input type="checkbox"/> prolonge mon programme d'apprentissage
7

NOTES
L'apprenant :
Séance 1 :
Séance 2 :
Séance 3 :
Séance 4 :
Le conseiller 1 :
Séance 1 :
Séance 2 :
Séance 3 :
Séance 4 :
Le conseiller 2 :
Séance 1 :
Séance 2 :
Séance 3 :
Séance 4 :
Avis de mes conseillers sur l'entretien effectué à la fin de mon programme d'auto-apprentissage :
8

Maintenant j'explique comment j'ai progressé ou régressé à la fin de ce module optionnel. Je dois auto-évaluer mon niveau de compétence en chaque domaine de compétence développé. Je m'attribue le niveau de compétence que j'ai atteint.

Si je réponds à la plupart des grilles par **Je sais déjà**, donc je suis prêt(e) à commencer mon **L2** puisque j'ai atteint le niveau de compétence de sortie de L1 (**B1+/B2**).

Si je réponds à la plupart des grilles par **Je ne sais pas** ou par **Je sais et je vais améliorer**, donc je ne suis pas prêt(e) à commencer mon **L2** puisque je n'ai pas atteint le niveau de compétence de sortie de L1 (**B1+/B2**), mon niveau de compétence est plutôt (**A2+/B1**).

Alors, quel niveau de compétence ai-je atteint pour chaque compétence développée ?

.....

Donc, j'ai progressé ou bien j'ai régressé ?

J'explique comment :

L'avis de mes conseillers sur mon parcours d'auto-apprentissage et sur mon progrès après avoir terminé

mon autoformation :
CONSEILLER1 :
CONSEILLER2 :
9
<p style="text-align: center;">Mon carnet de bord me sert au suivi de mon progrès.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ J'ai effectué au Centre de Ressources des activités variées afin de perfectionner mon niveau de compétence dans le(s) domaine(s) de compétence que je ne maîtrise pas. ✓ J'ai auto-évalué mon niveau de compétence au début, au milieu et à la fin de mon parcours d'autoformation. <p style="text-align: center;">Je ne dois pas oublier que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Je dois remettre mon carnet de bord et mes traces écrites à mon conseiller à la fin de chaque séance. ✓ Le Centre de Ressources est ouvert toutes les matinées pour l'accès libre. ✓ Je ne peux accéder au Centre de Ressources que pour améliorer mes connaissances et mes aptitudes en français. <p style="text-align: center;">L'évaluation de ce module se fait selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mon progrès par rapport à mon niveau d'entrée. ☐ ✓ Le rapport logique entre mes besoins fixés, mes activités effectuées et les ressources exploitées au cours de chaque programme d'auto-apprentissage. ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ✓ Le remplissage correct de tout le contenu de mon carnet de bord. ☐ ☐ ✓ Le contenu de mes traces écrites. ☐ ✓ La bonne exposition de mon dossier oral à l'entretien de conseil. (((Mon assiduité et mon sens de la responsabilité. (((
10

Ce carnet est un document didactique qui aidera les conseillers et les étudiants à mieux adopter les deux modèles théoriques d'Autoformation et de l'approche par Compétences, et à atteindre une auto-évaluation inspirée des tâches proposées dans le *Référentiel Tunisien de compétences* pour la L1. En outre, il contient trois auto-évaluations : par le remplissage des grilles d'auto-évaluation au début, au milieu et à la fin du programme d'auto-apprentissage, l'apprenant et le conseiller peuvent remarquer si le niveau des compétences de l'apprenant a progressé ou a régressé. Ces grilles sont inspirées des objectifs universitaires définies dans le *Référentiel Tunisien de Compétences en langue*. La première évaluation interne est au début du carnet et qui ait comme objectif de savoir le niveau initial de compétences de l'apprenant. La deuxième est au début du deuxième semestre. Elle se fait pour que l'étudiant puisse savoir le niveau de son progrès au milieu de son parcours d'Autoformation et pour qu'il sache son niveau initial du deuxième semestre. La troisième évaluation interne se fait au cours de la dernière séance d'autoformation. Elle aidera à vérifier si l'apprenant atteint le niveau de sortie de L1 (B1+/B2). Chaque évaluation interne est suivie de quatre petits tableaux que doit remplir l'apprenant afin d'analyser ses besoins spécifiques d'apprentissage pour chaque compétence langagière (compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale). Les étudiants tunisiens de français inscrits en L1, sont conviés à déterminer leurs besoins d'autoformation dans une

situation de compréhension ou de production écrite et/ou orale précise. Ces situations sont ou bien sociales, ou bien professionnelles ou bien intimes, et c'est à l'apprenant de se demander en quelle(s) situation(s) il a besoin d'améliorer son niveau.

On présentera ci-dessous les grilles d'auto-évaluation de l'apprenant qui se trouvent dans ce carnet de bord, et dont les tâches d'apprentissage se sont inspirées des tâches du niveau B1+/B2 du C.E.C.R. Ces tâches sont contextualisées avec l'exemple tunisien, et sont mentionnées dans le *Référentiel de Compétences en Langue pour la L1* qu'a élaboré une élite de didacticiens de la Tunisie. L'apprenant coche dans l'une des trois cases : *Je sais déjà*, *Je sais et je vais améliorer* ou *je ne sais pas*. A l'oral, l'apprenant analyse ses besoins d'apprentissage en prédefinisant ses objectifs spécifiques. D'une part, l'apprenant atteindra son niveau de sortie en L1 en compréhension écrite, s'il arrivera à « *comprendre différents types de textes produits oralement, présentés de façon relativement distincte* » et à « *recourir à des démarches de compréhension orale pour saisir l'essentiel d'un message écouté* ». D'une autre part, en expression orale, il doit pouvoir participer à tout type d'échange et de dialogue afin d'argumenter, de décrire, de raconter ou de donner son point de vue à n'importe quelle situation communicative universitaire. Les tâches que nous énumérons ci-dessous, sont sous-tendues des objectifs universitaires spécifiques à l'oral, que les apprenants de la première année licence doivent améliorer et perfectionner, et représentent les grilles d'auto-évaluation du carnet de bord.

Domaine de compétences COMPRÉHENSION ORALE écouter et comprendre	Je sais déjà	Je sais et je vais améliorer	Je ne sais pas	Domaine de compétences EXPRESSION ORALE dire et parler	Je sais déjà	Je sais et je vais améliorer	Je ne sais pas
Distinguer les types de textes produits oralement :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Participer à une conversation ou à un échange et donner mon avis: > prendre part sans préparation à une discussion sur ma vie personnelle ou quotidienne > parler de mes projets > exprimer ma joie ou mon plaisir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
> une pièce théâtrale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
> un film ou un feuilleton	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
> les informations de la vie quotidienne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
> une émission à la radio ou télévisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
> une interview	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
> des intentions (conseil, plainte,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

			littéraires > résumer et reformuler une histoire ou un livre > lire de façon expressive			
--	--	--	---	--	--	--

Tandis qu'à l'écrit, le niveau B1+/B2 du C.E.C.R. consiste à que l'apprenant puisse comprendre tout discours écrits à n'importe quelle situation communicative, et produire des écrits diversifiés. Ainsi, les objectifs spécifiques universitaires se résument en :

- L'aptitude de l'étudiant à adopter des différentes stratégies de lecture afin de préparer un projet de lecture convenable au type de texte et à ses caractéristiques textuelles.
- Sa distinction entre tous les types de textes (particulièrement, les textes littéraires et informatifs), et sa compréhension de tous les éléments de l'organisation textuelle.
- Sa capacité d'organisation et d'exposition de tous les éléments d'information et d'argumentation qu'il a déjà lus, en restituant, transformant et réécrivant un texte.
- Sa qualité de préparation d'un plan logique et détaillé pour sa production écrite (informatif ou argumentatif) et d'élaboration d'une bonne production écrite.

On a rassemblé dans les grilles de l'écrit, toutes les tâches que l'apprenant doit maîtriser pour réussir son L1 en Langue, Littérature et Civilisation françaises. L'apprenant doit faire des exercices du niveau B1+/B2 au cours de son programme d'auto-apprentissage, afin qu'il atteigne le niveau de compétence de sortie.

Domaine de compétences COMPRÉHENSION ECRITE lire et comprendre	Je sais déjà	Je sais et je vais améliorer	Je ne sais pas	Domaine de compétences EXPRESSION ECRITE écrire et rédiger	Je sais déjà	Je sais et je vais améliorer	Je ne sais pas
Lire, comprendre et adopter une stratégie de lecture :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Produire des écrits de types variés :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ comprendre le paratexte et lier ses éléments au contenu textuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ rédiger une lettre intime	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ critiquer le contenu textuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ rédiger une plainte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ lire et exprimer mon point de vue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ rédiger une lettre d'invitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ lire et faire un compte rendu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ rédiger une consolation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ comprendre le contenu non linguistique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ rédiger une demande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ lire, répondre et justifier ma réponse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ rédiger un rapport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ trouver et comprendre l'idée générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ écrire un essai sur ma vie privée et sur ma famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ définir l'avis de l'auteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ décrire le quotidien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ distinguer les niveaux de langue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ écrire un essai sur une expérience personnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distinguer les caractéristiques et dégager l'organisation textuelle :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ justifier mon opinion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ trouver les trois situations d'un textuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ expliquer un projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ repérer la progression textuelle (le déroulement des actions et des événements)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ décrire une activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ identifier et classer les types d'arguments dans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ prendre notes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ rédiger un message	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ rédiger un discours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ rédiger un dialogue dans un récit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ rédiger une histoire vécue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ rédiger une excuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ rédiger texte en relation avec des thèmes de la	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

un texte argumentatif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	littérature et de la civilisation françaises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ repérer les articulateurs du discours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ préparer un mini projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ identifier les référents et les substituts lexicaux et pronominaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transformer et réécrire un texte :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ distinguer les plans d'énonciation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ résumer un texte narratif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ repérer la situation énonciative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ résumer un texte descriptif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ décomposer syntaxiquement un texte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ imaginer une suite possible pour une histoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ identifier les séquences descriptives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ transposer du dialogue au récit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ identifier les séquences dialogiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ transformer un récit par un changement au niveau des plans d'énonciation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ identifier les séquences argumentatives et explicatives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ synthétiser un texte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ distinguer la formation des mots à partir de leur radical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ reconstituer un texte présenté dans le désordre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ distinguer les connotations et les dénotations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ insérer un court dialogue dans un récit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ savoir le sens propre et le sens figuré d'un mot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ insérer une séquence descriptive dans un récit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ distinguer les relations sémantiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ améliorer le style d'un texte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ repérer les figures de la rhétorique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Planifier et organiser un texte :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ identifier les classes et les fonctions grammaticales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ hiérarchiser mes idées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ distinguer les valeurs des temps verbaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ classer mes arguments ou mes informations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ distinguer les types et les formes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ organiser mon plan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ trouver un bon support d'inspiration convenable à mes besoins d'écriture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ définir ma situation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<p>phrastiques</p> <p>Comprendre tous les types de texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ un texte informatif ➤ un article journalistique ➤ une lettre formelle ➤ une lettre intime ➤ un prospectus ➤ un document officiel ➤ les panneaux ➤ les affichages ➤ les affiches de spectacles ➤ les enseignes ➤ les programmes de cinéma ou des concerts ➤ les génériques de films ou d'émissions télévisées ➤ distinguer les définitions et les exemples en utilisant un dictionnaire ➤ un texte scientifique ➤ un texte technique ➤ un sommaire ou une table de matière ➤ un écrit documentaire ➤ un fait divers ➤ un essai argumentatif ➤ une revue critique ➤ une bande dessinée ➤ un récit d'aventure ➤ une œuvre de littérature de jeunesse 				<p>énonciative</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ assurer la cohésion en plaçant correctement les reprises lexicales et pronominales ➤ employer correctement les connecteurs temporels, spatiaux et logiques ➤ assurer la mise en page des paragraphes ➤ ponctuer correctement ➤ soigner la présentation et lisibilité de mon texte 			
---	--	--	--	--	--	--	--

➤ une œuvre de science fiction							
--------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Pour conclure, on doit mettre le point sur le fait que la dernière réforme L-M-D et l'instauration du Projet franco-tunisien PREFSUP ne représentent pas seulement un choix du *Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique* pour améliorer les conditions de l'apprentissage *du français et en français*, mais plus, il s'agit de vouloir atteindre d'autres objectifs plus profonds, qui touchent à la fois la formation des enseignants, les niveaux des compétences globales et communicatives des apprenants et la qualité de l'enseignement supérieur. On récapitule brièvement les démarches pédagogiques (au niveau national et au niveau coopératif avec Nancy II) et les nouvelles modalités d'apprentissage *du français* pour le cas des étudiants de la première année licence fondamentale en Langue, Littérature et Civilisation française.

- Tout d'abord, l'urgence de moderniser les programmes par la contribution « à la rénovation des curricula de première année »¹⁵,
- Puis, l'encouragement de la formation des enseignants par « la mise en place d'un dispositif de formation national pour la rénovation des pratiques pédagogiques » des enseignants de FLE tels que *l'Appui aux départements de français : Lancement des centres de ressources et Formation des équipes pédagogiques* à Tunis (novembre 2007), *le Stage des enseignants tunisiens* à l'Université de Nancy II (novembre 2008), *La formation CCIP* à Institut Supérieur de l'Education et de la Formation Contenue de Tunis (novembre 2008), *la Journée d'étude d'évaluation du système LMD* à l'Institut des Langues de Tunis (mai 2012), etc¹⁶.
- Ensuite, l'instauration des treize centres de ressources dans les treize départements de français des universités tunisiennes, afin d'aider les apprenants de L1 de ce nouveau régime, à perfectionner leurs compétences langagières par le module (UO) de *Perfectionnement*

¹⁵ Présentation résumée du projet FSP-PREFSUP, « *Rénovation de l'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien* », Op., Cit., p. 4.

¹⁶ Documents du Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : 1. Programme de la Journée *PROJET FSP-PREFSUP*, L'ISEFC, Tunis (novembre 2007), 2. Liste des participants à la formation *CCIP* à l'ISEFC de Tunis (novembre 2008), 3. Programme officiel de la *Journée d'étude d'évaluation du système LMD* à l'Institut des Langues de Tunis (mai 2012).

*autodirigé en langue*¹⁷.

- Et enfin, le développement des « activités culturelles en français » pour les étudiants de L1 (accessibilité des médias francophones dans les centres de ressources, animation des clubs et des ateliers artistiques, etc.)¹⁸.

Bibliographie

- Dudas, R. et all., *L'exploitation didactique des documents authentiques, Mélanges Pédagogiques*, CRAPEL, 1973.
- Kotb, (H.), *Vers une didactique du français sur objectifs spécifiques médié par Internet*, EPU, Editions Publibook, Paris, 2009.
- Formation CCIP à l'ISEFC (Liste des participants), Tunis, Novembre 2008.
- Miled, (M.), Rapport d'expertise sur *L'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien : état des lieux et perspectives*, Tunis, Septembre 2004.
- Miled, (M.), et all., *Référentiel de compétences en langue pour les trois années L1, L2, L3, Programme de rénovation de l'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien*, Tunis, 2004.
- Présentation résumée du projet FSP-PREFSUP, « *Rénovation de l'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien* », Mai 2006.
- Programme de la Journée *PROJET FSP-PREFSUP* à L'ISEFC, Tunis, Novembre 2007.
- Programme officiel de la *Journée d'étude d'évaluation du système LMD* à l'Institut des Langues de Tunis, Mai 2012.
- Un Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer*, Conseil de l'Europe, les Éditions Didier, Paris, 2005.

¹⁷ Miled, (M.), et all., *Référentiel de compétences en langue pour les trois années L1, L2, L3, Programme de rénovation de l'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien*, Tunis, 2004, p. 54.

¹⁸ Présentation résumée du projet FSP-PREFSUP, « *Rénovation de l'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien* », Op., Cit., p. 3 et 4.

Sitographie

Boukhannouche, (L.), *Le FOU - français sur objectif universitaire*, publié le samedi 22 septembre 2012, article lu et consulté le 14/01/13 sur le site officiel d'EDUFLE : <http://www.edufle.net/Le-FOU-francais-sur-objectif.html>.

Le site officiel du CRAPEL : <http://www.univ-nancy2.fr/CRAPEL/recherches.html>

Le site officiel de l'ambassade de France : http://www.ambassadefrancetn.org/france_tunisie/spip.php?article520

Troudi, (M.-F.), *Le français en Tunisie d'hier à aujourd'hui : Etat des lieux*, La Revue GÉOSTRATÉGIQUES N° 36, 2012, http://www.strategicinternational.com/36_14.pdf